

Chère Madame Bussy,

Je me permets de revenir vers vous suite à votre mail concernant la lutte contre le réchauffement climatique et la possibilité de réduire la vitesse maximale sur les autoroutes à 110km/h.

Tout d'abord je tiens à vous remercier pour votre prise de contact et vous présente mes excuses pour le délai de réponse, l'agenda parlementaire ayant été très chargé en ce début de mandat.

Comme vous le soulignez, notre société est bouleversée par la crise climatique et il faut des réponses concrètes pour en limiter les conséquences. A ce propos, je tiens à vous rappeler certaines des principales réformes entreprises par le gouvernement et la majorité présidentielle lors du précédent quinquennat, qui ont permis de considérablement limiter notre impact écologique :

2017 : La loi mettant fin à la recherche ainsi qu'à l'exploitation des hydrocarbures et portant diverses dispositions relatives à l'énergie et à l'environnement.

2018 : La loi pour un nouveau pacte ferroviaire.

2019 : La loi portant création de l'Office français de la biodiversité.

2019 : La loi Energie-Climat.

2019 : La loi d'orientation des mobilités.

2020 : La loi anti-gaspillage pour une économie circulaire.

2021 : La loi Climat et Résilience.

Concrètement par exemple, ce sont plus de 10 000KM de pistes cyclables qui ont été sécurisées ou créées depuis 2017, pour un total de 50 000 KM de piste cyclables praticables, plus de 33 millions d'habitants qui ont désormais accès au bac de poubelle jaune, plus de 840 000 primes à la conversion et 340 000 bonus écologiques qui ont été distribuées...

Cette action en faveur de la lutte contre le réchauffement climatique se poursuit depuis le début de ce nouveau quinquennat et j'y suis personnellement très attaché.

La limitation de la valeur maximale autorisée sur les autoroutes à 110 km/h, comme vous l'évoquez, permettrait en effet une réduction des gaz à effet de serres expulsés. Cependant, les dépenses nécessaires à l'application de cette mesure sont actuellement tournées vers la reprise économique et l'aide fournie à nos concitoyens en cette période d'inflation. Ainsi, le gouvernement a massivement investi dans le plan « France relance » et les efforts sont dirigés en priorité à ce plan de soutien global, dont 30 milliards d'euros sont consacrés à cette lutte contre le dérèglement climatique.

Ce projet de réduction de la vitesse maximale sur les autoroute a récemment été évoqué par le gouvernement ainsi que par les députés du groupe Renaissance, dont je suis membre. Il sera, je l'espère, étudiée de nouveau quand le contexte le permettra.

Concernant la crise géopolitique que vous évoquez, l'impact socio-économique de la crise sanitaire ainsi que celui de la guerre en Ukraine ont considérablement été restreints par l'action

gouvernementale : même si comme partout en Europe les conséquences sont visibles, le pouvoir d'achat a pu être stabilisé par l'adoption de plusieurs mesures durant l'été 2022.

Ainsi, je reste conscient des défis climatiques, géopolitique et économiques qui méritent toute notre attention.

Veillez agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

Quentin Bataillon